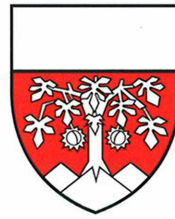


Journal communal d'information
édité par la Municipalité
du Mont-sur-Lausanne

Responsable:
Mme M. Genier, municipale

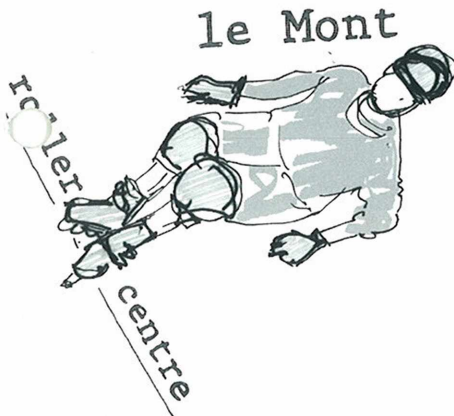
Rédaction:
Mme R. Vaucher

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX COINS DU MONT

municipalité



La chronique «reflets du législatif» de notre journal a relaté à plusieurs reprises des interventions de conseillers demandant la réalisation d'un espace destiné à la pratique du patin à roulettes.

La Municipalité a chargé ses services administratifs d'analyser la faisabilité de ce type d'aménagement.

Tout d'abord, il convient de choisir le site d'implantation.

Le projet devrait se réaliser sur un terrain communal dont l'affectation soit conforme à l'usage prévu, l'accès facile, le voisinage peu sensible aux éventuelles nuisances sonores.

Lieux possibles :

- Châtaignier.
- STPA Grand-Mont.

Châtaignier: paraît idéal, mais présente un inconvénient majeur: les accès. En effet, les jeunes se rendant au parc y vont sur leurs patins. C'est au retour que se pose le problème de sécurité, tous ne sont pas des champions capables de dévaler les pentes des chemins des Falaises, des Neuf Fontaines ou de la route du Jorat. Il semble risqué d'y implanter le projet.

Toutefois, deux variantes d'aménagement sont analysées.

STPA Grand-Mont: la partie nord de la parcelle communale affectée en zone d'utilité publique conviendrait parfaite-

ment à l'implantation du projet de skatepark.

La planie existante (parking de l'armée) peut être prolongée, les installations de jeux pouvant en partie s'insérer dans le terrain et utiliser les éléments construits existants (sorties de secours abri).

Le site ne se trouve pas dans une zone tranquille, les nuisances de la route de Cugy (16'500 véhicules par jour en 1995) couvrant le bruit provenant de la zone de jeux.

La plus proche habitation du coteau de la route de Cugy se trouve à plus de 60 mètres, les premiers locatifs du Grand-Mont à plus de 100 mètres.

Au sujet du bruit généré par les skaters, une analyse acoustique comparative, effectuée par l'administration communale, devra déterminer les matériaux les plus silencieux afin d'effectuer le bon choix.

Une variante d'implantation est étudiée.

Choix du matériel

Après visite et consultation des concepteurs de places de skate, une installation attractive devrait être projetée sur une surface asphaltée, libre de toute circulation.

Combinaisons de difficultés s'apparentant au milieu urbain (street) et d'engins plus sophistiqués (halfpipe) rendent le lieu plus attrayant et en font un point de rendez-vous et de rencontres.

Le projet pourrait intégrer notamment les éléments de base suivants:

- une rampe moyenne (halfpipe),
- quelques barres de glisse horizontales et inclinées (curb + rail slide),
- quelques murets béton avec cornière métallique sur angle (trick box) pouvant servir de bancs.

Le matériel analysé est tiré de catalogues spécialisés, éléments manufacturés légers, montés sur place.

La faisabilité d'une version «béton coulé sur place» des installations, envisageable notamment pour atténuer le bruit dû aux vibrations, n'a pas encore été examinée.

Au coût du matériel, il faudra bien sûr ajouter la préparation du terrain (décapage terre végétale, terrassement, évacuation) et l'infrastructure (tout-venant, enrobé bitumineux).

Avant d'affiner les études de détail, la Municipalité désire connaître l'avis des Montains, particulièrement celui des jeunes, quant à la nécessité de ce type d'équipement: répond-il à un besoin, aurait-il une fréquentation suffisante justifiant l'investissement?

Merci de participer à ce sondage en retournant le bulletin ci-annexé.

Bulletin réponse

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....

- Dans notre famille, le nombre de personnes susceptibles d'utiliser les installations du skatepark est le suivant:

Nombre:

- «Rider» expérimenté, j'aimerais être associé à la conception du projet (groupe d'accompagnement: places limitées):

Oui:

Remarques:

.....

.....

.....

A retourner à:

Administration communale
Service technique
Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Avis à la population

Suite à une réorganisation des Services de l'Administration communale la Municipalité vous informe des nouveaux horaires d'ouverture des bureaux de la route de Lausanne 16 dès le 1^{er} octobre 1997 soit:

- Du lundi au vendredi,
le matin de 8h00 à 11h30 et
l'après-midi de 13h30 à 16h30.

Le bureau du Contrôle de l'habitant et la Bourse communale/Chômage sont ouverts le lundi soir jusqu'à 19 heures. L'Agence communale d'assurances sociales est ouverte tous les matins ainsi que les mardis et jeudis après-midi.

Elections - Votations

L'Administration communale rappelle, à l'attention des électeurs et électrices, que le bureau de vote est régulièrement ouvert, lors de chaque scrutin, au collège du Mottier B, route de la Blécherette, selon l'horaire suivant:

Le vendredi de 19h00 à 20h30
Le samedi de 19h00 à 20h30
Le dimanche de 10h30 à 12h30

Il est également possible de voter par anticipation, au Greffe municipal, aux heures d'ouverture des bureaux, dès le mercredi de la semaine qui précède l'ouverture du scrutin (soit 10 jours avant l'ouverture du bureau de vote officiel).

Le vote par correspondance est ouvert à tout électeur ou électrice, sur simple demande à formuler auprès du Greffe municipal.

police municipale

Appels, avis ou signalements de faits particuliers à la police

A la suite de plusieurs affaires, nous avons constaté que les Montaines et Montains hésitent ou n'osent pas s'adresser à la Police municipale, craignant peut-être de déranger inutilement les agents, pensant peut-être aussi que les faits qu'ils ont à relever ne sont pas d'un intérêt suffisant.

Lors de la récente disparition d'un petit enfant qui a eu lieu vers 19h20, le recours aux forces de l'ordre n'est intervenu que plusieurs heures plus tard. Nous n'émettons pas ici une critique, mais nous devons dire que cette façon de faire joue en défaveur des investigations à entreprendre. Nous ne voulons pas nous substituer à la responsabilité des parents non plus. Cependant, lorsqu'un cas de ce genre se produit, après les premières recherches entreprises dans le secteur immédiat de la disparition et les contrôles auprès des amis et connaissances où l'enfant est susceptible de se rendre, il faut impérativement prendre rapidement contact avec la police pour signaler l'événement en communiquant le maximum de renseignements (nom, prénom, date de

naissance, adresse exacte, signalement vestimentaire, lieu de la disparition, habitudes de l'enfant, etc.).

Si vous constatez des situations, comportements ou faits douteux ou bizarres (présence de personnes inconnues déambulant dans le quartier et semblant observer les alentours, personnes demeurant longtemps dans une voiture au même endroit, inconnus pratiquant le porte à porte, etc.), nous vous invitons à relever discrètement le plus de renseignements utiles (tenue vestimentaire, nombre de personnes, marque, couleur et n° des plaques du véhicule, etc.) et de les communiquer sans délai à la police.

- Police municipale: 652 73 22
- Police cantonale: 644 44 44
- Cas urgents: 117

Le bureau de la police municipale est ouvert selon l'horaire suivant:

- Lundi à vendredi:
de 08h00 à 12h00 et
de 13h00 à 18h00.
- Samedi et dimanche:
sur rendez-vous.

En dehors des heures de bureau, une permanence téléphonique est à votre service 24 heures sur 24 heures.

Halte aux cambriolages!

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Suite à la publication parue dans le journal local «Aux 4 coins du Mont», en mai 1997, concernant un sondage sur le thème «Ensemble pour la sécurité», 68 citoyens ont répondu au questionnaire qui était annexé. Nous adressons nos vifs remerciements à toutes les personnes qui ont manifesté ainsi leur intérêt pour œuvrer en vue d'obtenir une amélioration des conditions permettant d'accéder à une meilleure sécurité. L'attitude positive que les habitants du Mont-sur-Lausanne ont démontrée nous incite à poursuivre notre démarche en organisant

une assemblée d'information.

Nous invitons donc la population de notre commune à nous rejoindre le mardi 14 octobre 1997, à 20h 15.

à l'Aula du Collège du Mottier,
route de la Blécherette,
au Mont-sur-Lausanne.

Lors de cette soirée, des représentants de la Police cantonale vous expliqueront le fonctionnement de ce concept et en quoi consistera votre participation volontaire à l'avenir.

Nous demeurons volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos salutations distinguées.

Elagage des arbres et taille des haies

Nous constatons qu'à plusieurs endroits de notre localité les branches des arbres

ou des haies gênent la visibilité ou le passage aisé des usagers. Nous vous demandons de bien vouloir veiller à maintenir les branchages de la végétation qui borde les propriétés, dans les hauteurs maxima suivantes, mesurées depuis les bords de la chaussée:

Hauteur des haies

- a) 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue;
- b) 2 mètres dans les autres cas.

Arbres et autres plantations

Les branches des arbres s'étendant au-dessus des routes cantonales et communales doivent être élaguées selon les normes ci-après:

- au bord des chaussées
à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur;
- au bord des trottoirs
à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

Nous prions les personnes concernées de bien vouloir effectuer les travaux nécessaires immédiatement. Nous précisons également que ces prescriptions doivent être respectées de façon permanente. Merci de votre compréhension.

à savoir



Sapeurs-pompiers

Le Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS), tel qu'il est maintenant nommé, a également pour but de se faire connaître de la population dont il sert l'intérêt et tire son existence.

C'est pourquoi, il a le plaisir de convier toutes les personnes intéressées pour son dernier exercice de Compagnie de l'année, lequel se déroulera le samedi 4 octobre 1997 à 15h00 sur la Place Grand-Mont.

L'ampleur des moyens déployés lors de cette présentation permettra à chacun de prendre connaissance des tâches que peut être à tout moment appelé à remplir ce Service, composé uniquement de volontaires, du matériel utilisé et de la motivation certaine de ses membres.

L'Etat-Major du SDIS

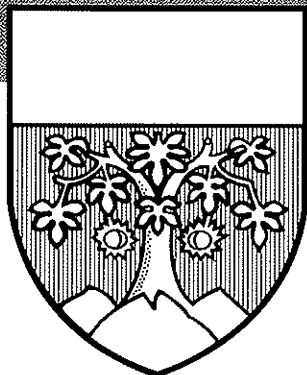
Une agence de voyage au Mont!

Et oui, depuis début août une charmante petite agence de voyage s'est installée au Mont:

Petit Flon 25.

Mais attention, ce n'est pas une agence tout à fait comme les autres... celle-ci vous offre le rêve et réalise vos désirs les plus fous, notamment dans les pays dont elle est spécialiste: en Asie avec la Thaïlande, le Laos, Le Vietnam, le Népal, La Chine, en Afrique avec Madagascar et en Amérique du Nord avec le

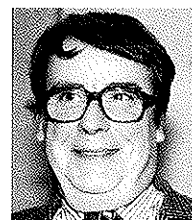
Commune du Mont-sur-Lausanne



Présentation des candidats à l'élection de la Municipalité pour la législature 1998-2001



1.
GENIER Michèle
gérante hôtel-restaurant
municipale
rte du Jorat 85



2.
GROSCLAUDE Daniel
directeur EMS
municipal
ch. des Pâquis 12



3.
ODIER Michel
ingénieur civil
municipal
ch. de Bellevue 17



4.
ANNEN Raymond
employé de banque
municipal
rte de Lausanne 4



5.
BRATSCHI Charles
ingénieur ETS
municipal
rte du Grand-Mont 31



6.
DEBETAZ Edouard
directeur d'expositions
municipal
ch. du Village 5



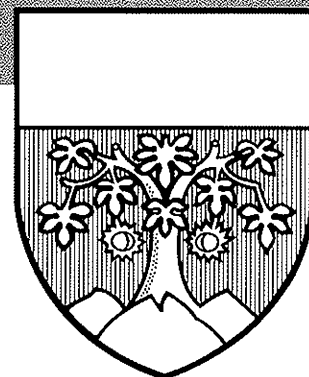
7.
GUEX André
agriculteur
rte du Jorat 86



8.
SUEUR Jean-Pierre
responsable technico-
commercial Swisscom
ch. du Saux 11

Commune du Mont-sur-Lausanne

Présentation des candidats à l'élection du Conseil communal pour la législature 1998-2001



1.
SPANHAUER Yves
mécanicien
cons. comm.
rte de Vernand 29



2.
CHABLOZ André
garagiste
cons. comm.
rte du Jorat 70



3.
DUPERRET François
électricien
cons. comm.
ch. des Planches 10



4.
BURRI Jean-Edouard
commerçant
cons. comm.
ch. du Grand-Pré 19



5.
AMAUDRUZ Michel
ing. agronome
cons. comm.
rte du Jorat 54



6. **RAUSCHERT Michel**
maître menuisier
cons. comm.
rte de Lausanne 50



7. **MENETREY Guy**
maraîcher
cons. comm.
rte de la Blécherette 10



8. **WYNIGER Ernest**
méc. électricien
cons. comm.
ch. du Couchant 19

9. **ROCHAT Bernard**
agriculteur
cons. comm.
ch. du Rionzi 30



10. **CAPT Jean-Pierre**
agriculteur
cons. comm.
ch. de Longeraie 53



11. **NOVERRAZ Jean-Claude**
maître trav. man.
cons. comm.
ch. de l'Esplanade 24



12. **PETERMANN Jean-Marc**
chef d'entreprise
cons. comm.
ch. de Chantermerle 16



13. **AMAUDRUZ Claude**
agriculteur
cons. comm.
ch. de Jorattez 12



14. **GRAZ Yvan**
charpentier
cons. comm.
ch. de Fontanney 39

15. **ROBERT Marie-Claude**
resp. CMS
cons. comm.
Champ-des-Pierres 16



16. **CUEREL Emile**
mécanicien en méc. gén.
cons. comm.
ch. de Praz-Longet 35



17. **DERRON Michèle**
assistante médicale
cons. comm.
ch. du Mottier 19



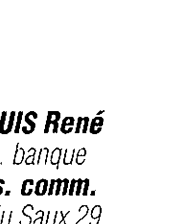
18. **BERGIER Nicolas**
médecin
cons. comm.
rte de la Blécherette 10



19. **ISELY Jacques**
commerçant
cons. comm.
ch. de Jorattez 1



20. **DUPUIS René**
empl. banque
cons. comm.
ch. du Saux 29



21. **BONZON André**
agriculteur
cons. comm.
ch. de la Viane 104



22. **BOURGOZ Raymond**
comptable
cons. comm.
ch. des Montenailles 58



23. **WALDMEYER Jean-Paul**
ing. civil EPF
cons. comm.
rte du Grand-Mont 59



24. **TRUFFER Jean-Jacques**
ing. géomètre
cons. comm.
ch. des Cerisiers 4



25. **LAEDERMANN Pierre**
agriculteur
cons. comm.
rte de Penau 70



26. **PELET Jean-Daniel**
agriculteur
cons. comm.
ch. de Praz-Longet 18

27. **ANSERMOT Roger**
comptable
cons. comm.
ch. de Pernessy 19



28. **SUEUR Jean-Pierre**
resp. techn.-comm
 SWISSCOM
cons. comm.
ch. du Saux 11



29. **HENNY Michel**
boucher-charcutier
cons. comm.
ch. des Buchilles 56



30. **CHENEVARD Bertrand**
notaire
cons. comm.
rte des Martines 17



31. **CUCHE Pierre**
ing. ETS
cons. comm.
ch. du Saux 14



32. **JAN Pierre-André**
dipl. féd. en ass.
cons. comm.
rte des Martines 78



33.
CORBAZ Jean-Claude
agriculteur-maraîcher
cons. comm.
ch. de Longeraie 50



34.
WYSS Schelker Ursula
assistante de direction
cons. comm.
ch. du Milieu 12



35.
KNECHT Christian
ing. EPFL
cons. comm.
ch. du Grand-Pré 13



36.
MENETREY Jean-Marc
commerçant
cons. comm.
ch. de la Perrause 39



37.
MIVELAZ Blaise
constructeur machines
cons. comm.
ch. de la Viane 5A



38.
PACHE Claude
spécialiste télécom
cons. comm.
rte du Jorat 34



39.
LE ROUX Paul
pupitreur sur ordinateur,
cons. comm.
ch. de l'Esplanade 13



40.
ZIMMER Catherine
laborantine
cons. comm.
rte du Grand-Mont 37



41.
GIORGIS Christine
assistante sociale
cons. comm.
ch. du Chêne 3



42.
PAILLARD Lucien
professeur, doyen HEG
cons. comm.
ch. du Saux 13



43.
BELET Alfred
spécialiste télécom.
cons. comm.
ch. de Longeraie 37



44.
SAUTEREL Alain
ing. ETS
cons. comm.
ch. de la Farandole 11 b



45.
KNUS Eric,
expert comptable dipl.
cons. comm.
ch. du Chêne 9



46.
HUBER Aude
artisan indép., comptable
cons. comm.
ch. de Fontanney 43



47.
GUEX André
agriculteur
cons. comm.
rte du Jorat 86



48.
PASSARD Marianne
enseignante
cons. comm.
rte de la Blécherette 3



49.
MEYLAN Gilbert
directeur financier
cons. comm.
ch. des Montenailles 52



50.
BORIN Valentin
économiste
cons. comm.
ch. du Saux 49



51.
DEMARCO Duncan
juriste
cons. comm.
ch. Pré-d'Ogue 1



52.
JENNI Daniel
employé de commerce
cons. comm.
rte du Grand-Mont 29



53.
LAEDERMANN Gisèle
employée de commerce
cons. comm.
rte de Penau 37



54.
SCHMALZ André
régisseur
cons. comm.
ch. de la Dépale 10



55.
BESSON Daniel
informaticien
cons. comm.
rte du Grand-Mont 23



56.
VON WARTBURG Rodolphe
entrepreneur
cons. comm.
ch. de Longeraie 3



57.
HAYWARD Philippe
conseiller technique
cons. comm.
ch. de la Valleyre 38



58.
VAUCHER Philippe
ing. dipl. EPFL
cons. comm.
ch. de la Farandole 11 a



59.
HOCHSTRASSER-Cornaz Geneviève
mère de famille
cons. comm.
rte de la Blécherette 24



60.
SCHWANDER Jean-Marie
chef serv. technique
rte de Coppoz 1 bis



61.
ROSSELLAT Michel
expert fiscal dipl.
rte de Lausanne 78



62.
MARCHAND Jacques
gendarme
ch. du Saux 5



63.
CORBAZ Daniel
monteur électricien
ch. du Coin 1



64.
JOERG Jean-Daniel
agent fiduciaire breveté
rte de Lausanne 4



65.
GRIN Martial
fonctionnaire cantonal
ch. de l'Esplanade 34



66.
THUILLARD Pierre
spécialiste télécom.
ch. Bois-de-l'Hôpital 5



67.
SUTER Gilbert
ing. ETS
rte de Penau 39



68.
BELET Guy
employé de banque
rue du Village 6



69.
RUCHTI-Chevalley Martine
femme au foyer
ch. Bois-de-l'Hôpital 7



70.
WIRTHLIN Jean
employé de commerce
ch. du Saux 19



71.
MOJON Gérard
expert fiduciaire dipl.
ch. de la Valleyre 33



72.
WIESER Philippe
Dr.-ing. EPF/SIA,
Côte-à-Deux-Sous 3



73.
CHABLOZ Alain
agriculteur
ch. du Chalet 17



74.
WEILL Anne
juriste
ch. de la Valleyre 42



75.
DE VIRON Guy
ing. ETS
ch. de la Marchaude 1



76.
DUPUIS Pierre-André
contr. de gestion
ch. de Longeraie 12



77.
CHAMOT Antoine
informaticien
rte du Grand-Mont 23



78.
RUFFIEUX Christlan
informaticien
rte des Martines 7



79.
ROULIN Monica
mère au foyer
ch. de Haute-Brise 16



80.
CHABLOZ Bernard
maître d'enseign. prof.
ch. Doucy 2



81.
SIERRO Eliane
directrice financière
ch. de Haute-Brise 4



82.
BANDERET Vincent
directeur
ch. du Chêne 36



83.
MERCIER Etienne
ing. EPFL
ch. du Mottier 46



84.
PIGUET Stéphane
boucher
rte de Coppoz 10



VENEZ TOUS VOTER AUX ELECTIONS DES 24-25-26 OCTOBRE 1997
QUAND ALLER VOTER:
Vendredi de 19h00 à 20h30 • Samedi de 19h00 à 20h30 • Dimanche de 10h30 à 12h30
Il est également possible de voter par anticipation, au Greffe municipal, dès le mercredi de la semaine qui précède l'ouverture du scrutin. Le vote par correspondance est ouvert à tout électeur ou électrice, sur simple demande à formuler auprès du Greffe municipal.

Canada, sans oublier l'Europe avec l'Islande.

Vous avez des envies spéciales, vous voulez sortir des sentiers battus? Venez chez nous, tout est possible.

Spécialistes du voyage «à la carte» nous n'oublions pas les services habituels suivants:

- billets d'avions à prix préférentiels;
- offres spéciales ou de dernière minute, affichées pour certaines sur la vitrine;
- croisières et toute offre sur le monde.

Vous pouvez nous joindre au n° de téléphone: 648 98 00 ou mieux, nous visiter dans le bâtiment brun en dessous de Toni et en face des petits jardins. Places de parc et petit café!

Eh oui, c'est bientôt la St-Nicolas

Votre Société de Développement organise cette manifestation qui se déroulera le:

Samedi 6 décembre 1997
sur la Place du Grand-Mont.

Si vous désirez y participer de manière active, vous pouvez dès maintenant, vous inscrire au moyen du bulletin d'inscription ci-après, à retourner à Daniel Jenni, route du Grand-Mont 29, 1052 Le Mont.



Vous avez dit une garderie au Mont ?

Quelle bonne idée! Dans ce but, des Montains concernés par la petite enfance se sont réunis pour en parler et lancer le projet.

Alors, n'hésitez pas si vous êtes intéressés! Venez participer à la prochaine réunion-débat qui aura lieu le

mardi 7 octobre 1997 à 20h15
à la salle paroissiale du Mont
pour en discuter, donner vos impressions, vos idées, vos attentes, etc.

Madame M.-J. Magnin du CMS du Mont se tient volontiers à votre disposition pour tout complément d'information au 652 22 11.

Actuellement, font partie de ce groupe: assistante sociale, pédiatre logopédiste, éducatrices, mamans de jour. Cette liste s'agrandira certainement à l'issue de cette réunion.

La prévention de votre santé est-elle importante pour vous ?

Inscrivez-vous au cours d'une soirée

Ecole du dos et nutrition

- animé par Mme Antoinette BOO, nutritionniste et M. Thierry Muller, physiothérapeute.

qui traitera des sujets suivants:

- Le rôle mécanique de la colonne vertébrale lors de la digestion.
- Une alimentation qui favorise cette fonction.

Renseignements et inscriptions:

Dos Conseil, Grand-Mont 17, 1052 Le Mont, tél. et fax 653 27 75.



Mouvement d'aide directe à l'enfance meurtrie sans préoccupation d'ordre politique, racial ou confessionnel

Bénévole: pourquoi pas moi ?

Vous...

- souhaitez agir concrètement en faveur d'enfants en détresse;
- aimeriez faire quelque chose d'utile pendant votre temps libre;
- êtes désireux de mettre vos compétences et votre sérieux au service de Terre des hommes.

Alors...

- N'hésitez plus un instant, nous avons besoin de vous pour créer une nouvelle section de bénévoles au Mont-sur-Lausanne dans le but de

tenir des stands de vente ou d'organiser des manifestations.

Merci de contacter la coordination du bénévolat par téléphone au 653 66 66 ou de compléter le coupon-réponse ci-dessous.

Coupon-Réponse

Nom:

Prénom:

Adresse:

NP/Localité:

Profession:

Tél.:

A faire parvenir à:

Terre des Hommes
Coordination et bénévolat
Case postale, 1000 Lausanne 9

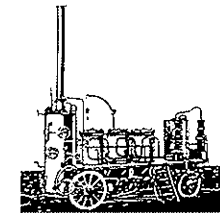
Santé - Bien-être - Guérison

Massage médical du corps et/ou réflexologie peuvent vous soulager de toutes sortes de maux.

Sandra Stutz, diplômée en massage et réflexologie, ch. du Tessin 16A au Mont.

Rendez-vous par tél. au 653 32 73.

Distillerie à façon F. Blanc



Chaque année une machine est à disposition du public à Chavannes-près-Renens jusqu'au 30 juin pour une distillation fine et personnalisée.

Pour la distillation, veuillez vous inscrire au n° de téléphone 691 68 30, ou passer à la distillerie.

Avis...

Le 1^{er} juin, lors du culte œcuménique du 200^e à la Grande Salle, un manteau de pluie bleu marine a été échangé. Merci de venir faire l'échange au bureau paroissial (le matin).

Reprise de commerce

Jacques Isely, matériel viticole et arboricole vous annonce qu'il a repris la société «Louis Badan Echelles» et qu'il est en mesure de vous offrir tout une gamme d'échelles en fonction de vos besoins.

Pour tout renseignement:

Jacques Isely
Ch. de Jorat 3, Le Mont
Tél. 653 67 66, Fax 652 20 24

Bulletin d'inscription pour tenir un banc le samedi 6 décembre 97 sur la Place du Grand-Mont

Nom:

Prénom:

Rue:

Localité:

Tél. prof./privé:

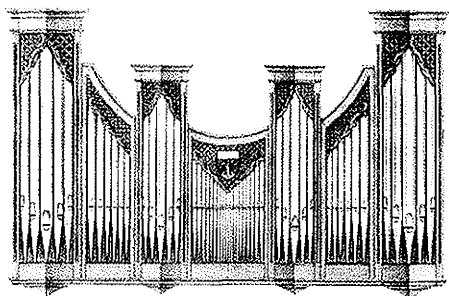
Nombre de bancs désirés:

Nombre de bancs personnels:

Produits exposés ou mis en vente:

Veuillez retourner votre bulletin dans les meilleurs délais à:
Daniel Jenni, route du Grand-Mont 29, 1052 Le Mont.

paroisse du mont



Pour mettre un point d'orgue à la fête du 200^e de notre Temple, nous inaugurons les nouvelles orgues.

Dimanche 23 novembre 1997.

- 10h00 Culte de dédicace des orgues avec M. C.-A. Keller, organiste titulaire.
- 11h30 à 13h00 Visite de l'instrument.
- 16h30 1^{er} concert d'inauguration donné par M. André Luy, organiste honoraire de la Cathédrale de Lausanne; il interprétera des œuvres de J.-S. Bach.

Samedi 13 décembre 1997

- 20h15 2^e concert d'inauguration donné par M. Jean-Christophe Geiser, organiste titulaire de la Cathédrale de Lausanne et M. Patrick Marguerat, hautbois, œuvres romantiques et contemporaines.

Samedi 17 janvier 1998 3^e concert.

Dimanche 1^{er} mars 1998 4^e concert.

Le programme de ces concerts paraîtra dans le prochain journal.

4 concerts
pour les 4 coins du Mont
et d'ailleurs.



de nos écoliers

Jeux internationaux des écoliers, Sparte, Grèce 1997

Les « Spartiates Montains » sont revenus de ces magnifiques Jeux Internationaux la mine réjouie.

Après le Canada en 1994 et la Hongrie en 1996, la Grèce accueillait les Jeux Internationaux des Écoliers de 1997.

Pays de l'Olympisme, avec ses merveilleux sites historiques, stades, amphithéâtres, temples, ses splendides paysages méditerranéens, ses plages

paradisiques, sans oublier l'hospitalité et la gentillesse des Grecs.

C'est avec 12 élèves que nous avons débarqué à Athènes le 10 juin.

Puis départ directement pour Sparte, ville organisatrice, en traversant le canal de Corinthe.

Accueil des organisateurs et mise à disposition toute la semaine de deux accompagnants interprètes formidables.

Logement dans un hôtel de luxe, (c'était surprenant!).

Les 11 et 12 juin furent consacrés à découvrir les beautés de cette région.

Visite d'Olympie, site historique, berceau des jeux olympiques et tour en bateau dans les grottes de Dirou.

L'entraînement ne fut pas laissé pour compte. Chacun profita de découvrir les installations de ses futurs exploits.

Cérémonie d'ouverture superbe, nombreuses exhibitions folkloriques, sportives ou culturelles. Stade abondamment rempli, ambiance conviviale, bonne humeur.

Les 13 et 14 juin, les compétitions commencent sous une chaleur torride.

Face aux « Bubka » de Moscou, aux « Léonidas » grecs, et aux farouches athlètes de Bratislava, Hamilton, Johannesburg, Coventry, Darmstadt, Tripoli et autres, notre petite équipe a eu fort à faire.

Bravo quand même pour leurs bons résultats. Tous se sont surpassés! Karine et Julie, 13 ans, à cinq secondes des meilleures de 15 ans sur 800 m.

José et Jenny 8^e et 9^e au boulet.

Quant à nos sprinteuses, Aline frôle la finale A pour quelques centièmes et Angélick trouve que ces 100 m sont bien longs!

Nos nageurs ont pu apprécier le haut niveau de ces compétitions tel que les 56"1 en crawl pour le russe et les 59"3 pour la canadienne.

Vegim réussit l'exploit de se qualifier pour la finale où il a terminé 6^e, nageant le 100 m crawl dos en 1'11", quatre secondes seulement derrière deux russes, un canadien, un italien, et un allemand.

Il faut rappeler que tous ces athlètes ont entre 12 et 15 ans. Nos montains sont tous très jeunes, notre désir étant aussi de favoriser les échanges culturels et sportifs.



Nos athlètes ont donc la possibilité de s'aguerrir et de participer à plusieurs de ces Jeux.

Après la cérémonie de clôture et la grande fête, notre périple s'est poursuivi avec plusieurs visites: Monemvasia, splendide village accroché à la montagne et se situant tout au bas du premier doigt du Péloponèse, Nauplie, très jolie ville touristique, Epidaure et son célèbre amphithéâtre et pour terminer la capitale Athènes, l'Acropole, la Plaka, le Vieux Stade d'athlétisme et finalement l'aéroport d'où nous avons décollé le 18 juin dernier.

Septembre 1997, les prochains jeux internationaux sont déjà en préparation!

Si la chance et le soutien de vous tous nous sourient à nouveau, les jeunes montains se rendront en juin 1998 à Logrono, superbe ville située au nord de l'Espagne dans la région du Rioja.

Logrono est une ville moderne dotée d'une excellente infrastructure sportive ainsi que d'une très bonne organisation: me.

Le comité international olympique soutient ces prochains jeux en Espagne.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont apporté leur aide afin de mettre sur pied cette belle aventure:

- Les communes de l'Établissement secondaire du Mont-sur-Lausanne: Bretigny, Cugy, Froideville, Le Mont, Morrens.
- La Caisse de pension de l'Etat de Vaud.
- La société de développement du Mont.
- Le Crédit Suisse Fidès.
- La Banque Cantonale Vaudoise.
- La société KPGM.
- La société de gymnastique du Mont.
- M. Y. Chambaz.
- Pro Juventute.
- Multiboissons SA.
- Mme A.-M. De Camélias et sa classe.
- Les parents et les parrains de nos athlètes.
- et tous les bénévoles.

Toute l'équipe du Mont et ses accompagnantes

nos jubilaires

Noces d'Or

Mercredi 30 juillet, M. Edouard Debétaz, municipal, accompagné du soussigné, présentait les vœux et félicitations des Autorités à Monsieur et Madame Réginald et Marthe Weyeneth, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage.

M. et Mme Weyeneth se sont mariés à l'Eglise d'Epalinges, le 2 août 1947. Précédemment domiciliés à Lausanne, le couple s'établit au Mont en juillet 1972. Ayant accompli une large partie de sa carrière professionnelle en



tant que représentant de commerce, dans le domaine des fournitures et matériel de bureau, M. R. Weyeneth a eu l'occasion de voyager, ce dont par ailleurs le couple a su profiter.

M. R. Weyeneth a pris sa retraite, à 65 ans, ce qui lui permet de s'adonner à diverses activités de loisirs, dont notamment les courses en montagne, le ski de fond, les promenades en forêt, la course à pied. M. et Mme R. Weyeneth s'associent volontiers aux manifestations locales, Fête de Mai, Fête de la St-Nicolas, sortie des Aînés; ils participent également aux rencontres des « Amis des 4 Coins ».

Mais il faut aussi entretenir la maison et le jardin, s'occuper de leur fidèle compagnon, un sympathique setter irlandais. M. et Mme R. Weyeneth ont deux filles et sont de plus entourés de 4 petits-enfants. Souhaitons leur beaucoup de bonheur, bonne santé, pour encore de tranquilles années dans leur maison de la Place du Grand-Mont où ils passent également d'agréables moments consacrés à la lecture.

Merci de votre accueil, félicitations et bons vœux!

*C. Frioud
Secrétaire mcpl*

le conseil du vétérinaire

La phytothérapie

Phytothérapie signifie thérapeutique par les plantes. Elle s'occupe de l'application interne ou externe de médicaments à base de plantes, pour prévenir ou guérir des maladies ou pour en atténuer les effets.

Chaque plante médicinale contient plusieurs principes actifs. En règle générale, ces derniers sont utilisés à partir

d'une ou de plusieurs parties déterminées de la plante. (Feuille, fleur, tige etc.) Cependant, bon nombre de plantes médicinales, surtout les phytothérapeutiques douces, tirent leur effet curatif non pas d'un seul principe actif essentiel, mais du complexe total des matières de la plante.

Toute préparation phytothérapeutique a, dans sa totalité, une spécificité dominante qui permet d'en définir une indication particulière en thérapie. Ces préparations agissent sur l'organisme en l'aidant à rétablir et à maintenir l'équilibre de ses réactions biochimiques.

Si ses effets sont en général moins rapides et moins forts que ceux des médicaments synthétiques, les préparations phytothérapeutiques ont l'avantage d'être moins toxiques et de n'avoir que peu ou pas d'effets secondaires.

Le but de la phytothérapie est de traiter les causes de la maladie en vue d'une guérison, tout en renforçant simultanément les défenses naturelles de l'organisme. Elle rend possible un traitement en profondeur mais elle demande une application de longue durée ou par cures. Il faut donc plus de patience et de persistance.

Chez les animaux, la phytothérapie est à recommander dans de nombreux cas, particulièrement chez les sujets âgés, sensibles aux médicaments ou souffrant de troubles chroniques. Elle est utile aussi comme adjuvant à un traitement par des médicaments de synthèse, pour favoriser la convalescence ou simplement en prévention de maladies. Enfin, elle est efficace et sans danger pour remédier aux problèmes psychosomatiques et psychovégétatifs, tels que nervosité, anxiété, mal des transports, stress, etc.

Dr L. Walter

de nos sociétés

FSG Le Mont

L'avenir est assuré! On ne peut qu'en être convaincu, après avoir vu l'engagement et la volonté de «faire toujours mieux» des participants au triathlon annuel du groupe parents-enfants de la FSG du Mont. Au programme: Course de vitesse, saut en longueur et épreuve d'adresse, de quoi tester les capacités de nos Jeunes athlètes et, bien sûr, de leurs mères (cette année, les papas préparaient peut-être Athlétissima?) Pour la statistique: 20 équipes, 40 compétiteurs et beaucoup de volonté de gagner, autant chez les mamans que chez les enfants. Les résultats, tenant compte de l'âge des plus jeunes, se présentent comme suit:

- 1^{re} Annen-Joerg Lara
et sa maman Patricia
- 2^e Chamot Julien
et sa maman Yasmine
- 3^e Chatelain Kevin
et sa maman Isabelle

Un grand bravo à tous les participants, vive le sport, vive la gym.

*Les monitrices:
Jeannine Mathys et Liette Raffoul.*



Abbayes Réunies Le Mont

L'Abbaye 1997 en détail:

Rois

Roi du Tir du 50^e André Bonzon avec un total de 454 points.

Vice-roi Jean-Claude Corbaz avec un 100 et une passe de 444 points.

Une belle participation de 112 tireurs!

Dames

Première dame Edith Weber avec un total de 393 points.

Deuxième dame Catherine Laffely avec un 93 et une passe de 357.

Neuf dames ont participé à ce tir spécial du jubilé.

Cadets

Roi Frédéric Mathys avec 45 points.
Vice-roi Frédéric Rochat avec un 9.
Seuls 8 enfants ont tiré!

Merci à tous ceux qui ont participé à cet anniversaire. Nous avons fait salle comble le dimanche et le lundi soir.

Le spectacle des vendredi et samedi a été fort apprécié. Il s'est déroulé au Foyer de la Grande Salle le vendredi vu le nombre restreint de spectateurs et dans la Grande Salle le samedi.

Les chevaliers de bal et demoiselles d'honneur ont agrémenté notre Fête de leur présence et nous remercions spécialement les demoiselles résidant hors



L'heure de la remise des médailles a sonné pour le groupe Infantines de la FSG Le Mont. Plusieurs épreuves d'athlétisme ont en effet permis à chacun et chacune de donner le meilleur de soi-même et d'atteindre de beaux niveaux de performance. Bravo à toute l'équipe qui se réjouit déjà d'accueillir des nouveaux membres dès la rentrée scolaire.

de la Commune d'avoir accepté notre invitation.

Anniversaire oblige, les orateurs menés par notre Abbé-président Rémy Corbaz, major de table, ont distillé la bonne parole. Quelques recherches approfondies par nos Sociétés filleules ont été très captivantes.

Remerciements à tous et à dans deux ans!

Histoire

Mais qui pourra donc nous aider à reconstituer la succession des rois du tir depuis 1948? Nous avons complété quelques vides. et recherchons toujours des photos des années 1950 et 1960. Merci à ceux qui nous ont aidé et nous aideront encore.

Le comité

Une nouvelle société au Mont

Désireux de pouvoir pratiquer la pétanque autrement qu'entre copains, nous avons créé cette société qui se nomme «Pétanque du Mont-sur-Lausanne» en octobre 1994, ceci afin de faire partie de la «Fédération vaudoise de pétanque», et ainsi de pouvoir se mesurer à des équipes qui pratiquent ce sport depuis de nombreuses années.

Actuellement nous sommes 12 membres (dont 10 licenciés). Nous nous entraînons tous les jeudis soir sur les pistes du Café du Chalet à la Blécherette, mais nous sommes en tractation avec la Commune du Mont

pour l'attribution d'un terrain au Châtaignier, ce qui nous permettrait de nous entraîner plus régulièrement.

Si vous aimez ce sport et désirez jouer entre copains ou comme licencié, alors venez compléter notre effectif restreint mais très sympathique. Par la même occasion vous pourrez vivre une belle aventure en créant des infrastructures qui nous permettront de progresser dans ce sport ou les premières vertus sont «la sympathie et l'amitié» et ceci en toute simplicité.

Pour tout renseignement écrivez-nous à:

*Société de Pétanque du Mont
Case postale 401, 1052 Le Mont*

ou téléphonez-nous:

*Y. Graz, prés., 652 63 71, prof. 653 49 04
P.-A. Hauswirth, secr., 652 31 01
prof. 652 30 94*

prochain journal

Parution

Fin novembre 1997.

Réception des articles jusqu'au 10 du mois de parution.

Merci de respecter le délai.

Responsable

Mme M. Genier, municipale

Rédaction

Mme M. Vaucher
Chemin du Mottier 3
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Téléphone (021) 653 90 03

